



secretariat.federation@ufap.fr

CORRUPTION EN PRISON : STOP AUX AMALGAMES !

Pantin, le 23 janvier 2026

Depuis plusieurs années, la question de la corruption en détention revient régulièrement dans le débat public. Oui, des faits existent. Oui, ils doivent être combattus avec fermeté. Mais **accuser implicitement ou explicitement une catégorie d'agents, notamment les personnels ultramarins, d'être "plus corruptibles" est une dérive grave**, indigne d'une administration républicaine.

Cette stigmatisation n'est pas nouvelle : un rapport de l'Inspection générale de la justice (IGJ) en mai 2022 évoquait déjà une prétendue "fragilité" des surveillants ultramarins mutés dans l'Hexagone, provoquant colère et indignation parmi les agents concernés et les organisations syndicales.

Hier, un nouvel article du *Parisien* intitulé "Prison, le fléau de la corruption des surveillants" remet le sujet sur la table à l'issue d'un entretien avec des DSP, sans jamais rappeler que **l'immense majorité des personnels est irréprochable**, engagée, et travaille dans des conditions extrêmement difficiles.

La corruption existe, mais elle ne porte pas de couleur de peau, pas plus que d'origine, de territoire ou de genre !

Les enquêtes récentes montrent une augmentation des condamnations pour "remises d'objets illicites", tous personnels confondus, dans un contexte de montée du narcotrafic et de pressions accrues sur les agents. Rien ne permet d'affirmer que les agents ultramarins seraient plus exposés ou plus "fragiles". Ce discours repose sur des préjugés institutionnels, pas sur des faits. Ce que l'**UFAP UNSa Justice** condamne avec la plus grande fermeté !

Des amalgames aussi inacceptables que dangereux !

Un rapport de l'Observatoire Anticor (2025) qualifie la corruption chez les surveillants de "phénomène marginal mais inquiétant", en rappelant que les cas médiatisés ne doivent pas masquer la réalité qui est que la très grande majorité des agents est intègre.

L'**UFAP UNSa Justice** tient à alerter : généraliser à partir de quelques cas isolés conduit à jeter le soupçon sur tout un corps professionnel, à fragiliser la cohésion des équipes, à alimenter des préjugés et à détourner l'attention des vrais problèmes structurels (conditions de travail, sous-effectifs, agressions à répétition, faible attractivité...).

Elle sera particulièrement vigilante à ce que la lutte contre la corruption soit **rigoureuse, proportionnée, fondée sur des faits, et respectueuse des personnels**.

Alexandre VISSOUVANADIN,
Secrétaire National